

# Projet de labellisation RAMSAR

## Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts



**Marie-France Léculée,  
présidente du COPIL Natura 2000 Marais breton-  
baie de Bourgneuf**

**Julie Ayçaguer,  
chargée de mission Natura 2000  
Association de la baie de Bourgneuf**



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

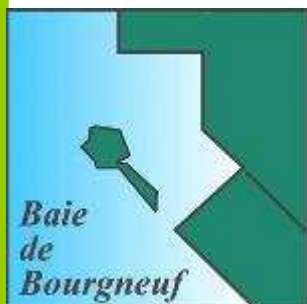


Photo : SMAM

**GNMH  
12 janvier 2017**



# L'Association de la Baie de Bourgneuf



Association loi 1901

Regroupe les élus locaux

38 communes

14 en Loire-Atlantique

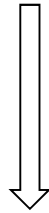
24 en Vendée



# L'Association de la Baie de Bourgneuf

## Eau

Bassin versant



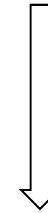
**SAGE**



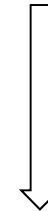
Contrat Régional de Bassin Versant  
Contrat territorial  
Observatoire de l'eau

## Biodiversité

Zone Natura 2000



**2 Documents  
d'objectifs**



Mesures Agro-Environnementales  
Contrat  
Charte



## Démarche de concertation

- 2013 : La DREAL propose au territoire de faire une demande de labellisation RAMSAR (expertise réalisée par la LPO 85),



Coopérative de sel de Noirmoutier favorable à la labellisation RAMSAR : « valorisation des produits », « communication », « valorisation touristique »

- 17 avril 2014 : Réception de la sollicitation officielle du Préfet de la Vendée sur un périmètre plus large que le site Natura 2000 (zéro des cartes marines),
- 23 des 28 communes du site Natura 2000 délibèrent favorablement sur le projet dont 18 sous réserve que le périmètre du site RAMSAR soit strictement celui du site Natura 2000 Oiseaux.



## Démarche de concertation

- 08 décembre 2014 : Validation du projet par le Comité de pilotage du site Natura 2000 sur le périmètre du site Natura 2000 Oiseaux
- 29 juillet 2015 : Demande de labellisation RAMSAR envoyée par l'ADBVB à la DREAL sur le strict périmètre du site Natura 2000 Oiseaux
- Consultations régionales puis nationales (en cours)
- 8 décembre: visite MNHN, DEB Ministère de l'Environnement, Association RAMSAR France → Avis favorable du MNHN,
- 13 décembre: CNPN → Avis favorable
- 12 janvier 2017 : GNMH
- Mi-janvier: envoi lettre de désignation au secrétariat de la Convention RAMSAR

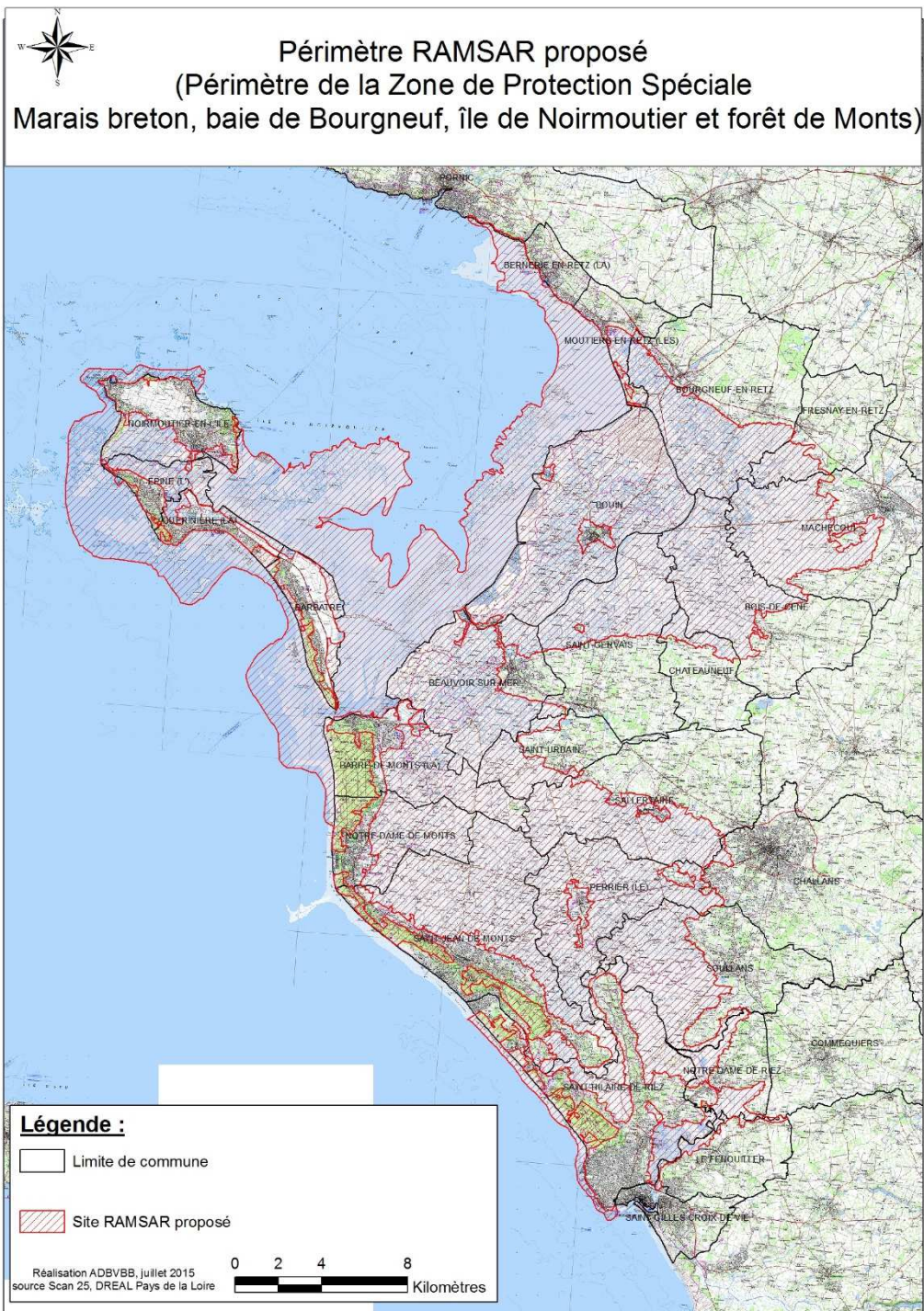
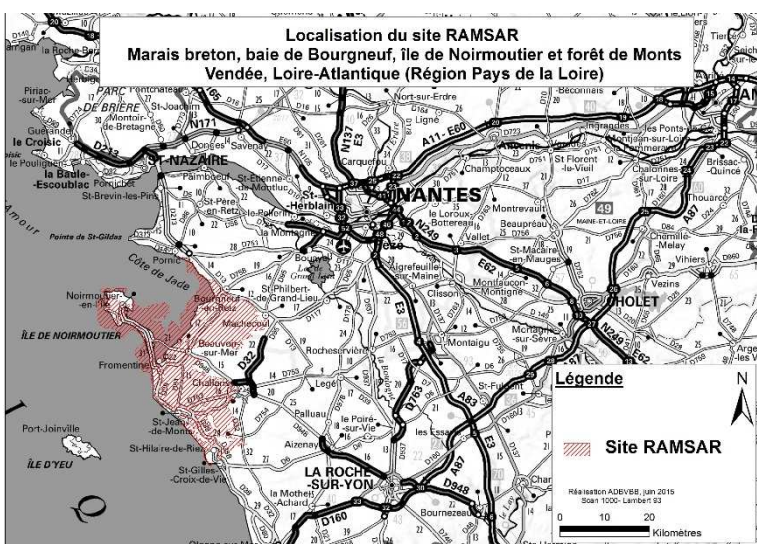




## Périmètre RAMSAR proposé = périmètre de la ZPS

*Y compris dunes et forêts  
(présence d'un réseau de 150  
mares d'eau douce et d'une  
heronnière)*

- Cohérence géographique du territoire
- Facilité d'appropriation par les acteurs
- Animation similaire





# Le site Natura 2000

55 800 ha

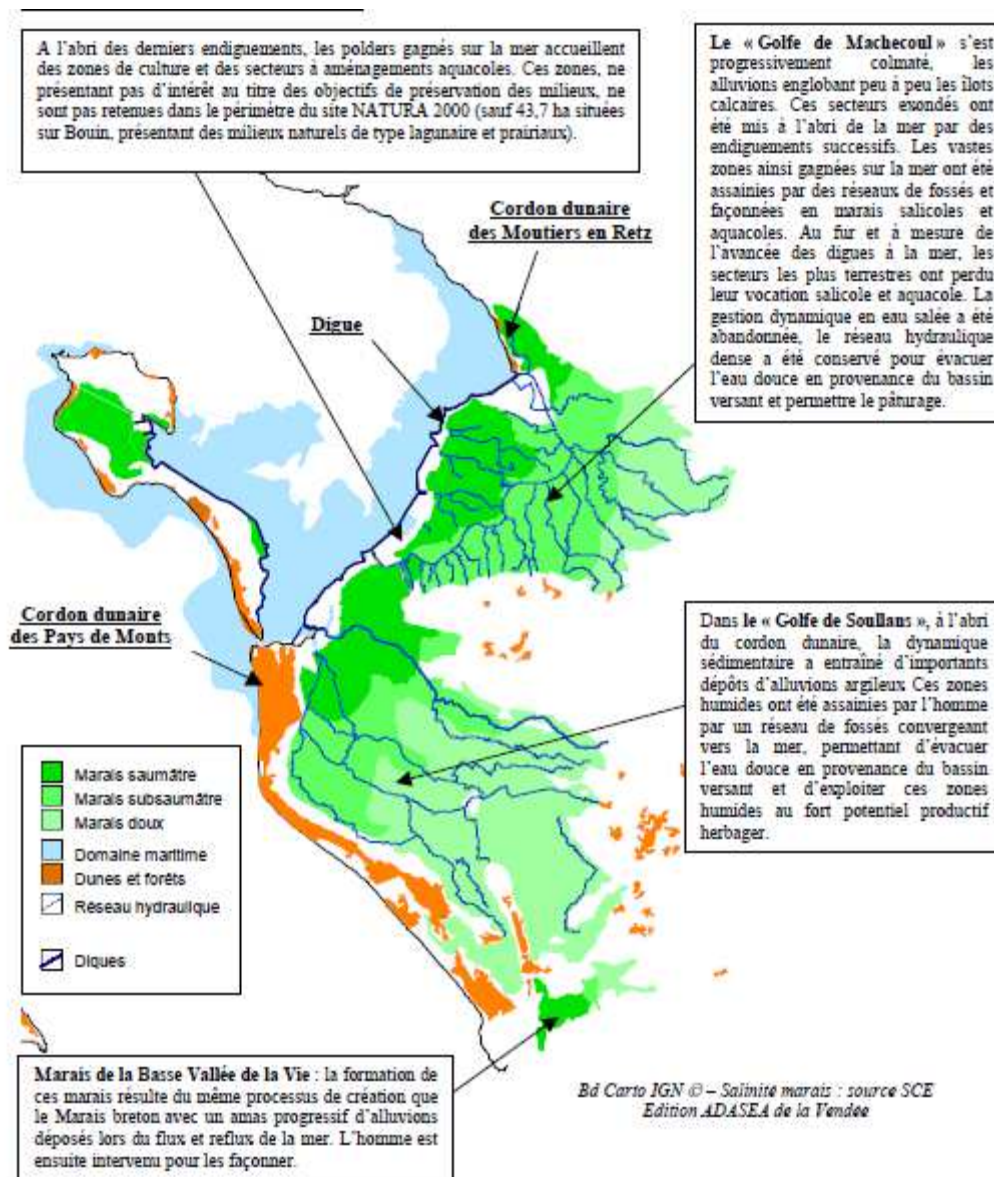
27 communes

16 habitats d'intérêt communautaire

- Marais (prairies et lagune) 35 000 ha
- Dunes et forêts 2 000 ha – 4% du site
- Estran 16 000 ha
- Polders agricoles

Des espèces associées : Loutre,  
Triton crêté, Bouvière...

De nombreux oiseaux :  
nicheurs, hivernants...



## Les Menaces

- Les espèces exotiques envahissantes: Jussie, Baccharis, Ragondin
- Développement d'activités touristiques et de loisir: pêche à pied, sport de nature, camping...

*Nombreuses mesures prises pour réguler la fréquentation*

*A consolider en hiver dans la baie de Bourgneuf (sports nautiques?)?*

- Intensification des pratiques agricoles (mise en culture, drainage, remblaiement de ZH...).

*Limité car fort taux de contractualisation MAE et zones favorables à la mise en culture peu nombreuses*

*Baccharis halimifolia et Cortaderia selloana  
dans les marais de la Vie*





## Les Menaces

- Développement de l'urbanisme et intensification des pratiques agricoles en amont du site (pollution, modification du régime hydraulique)
- Un projet de développement important: emprise du câble de raccordement du parc éolien en mer Yeu-Noirmoutier, ~ 25 km dans le site Natura 2000

*Impact ponctuel le temps des travaux selon les études*







# Les Documents d'Objectifs

## - Soutenir l'élevage extensif

MARAIS

- Soutenir l'entretien des fossés, des mares, des roselières
- Lutter contre les espèces invasives
- Soutenir la remise en exploitation des salines en respectant une mosaïque, **Préserver les lagunes**

## - Renforcer l'information en matière de pêche à pied

ESTRAN

- Sensibiliser les acteurs locaux aux habitats marins
- **Partager l'espace de la baie** entre activités humaines et oiseaux

## - Encourager le nettoyage manuel des plages et l'accueil de l'avifaune nicheuse

PLAGES

- Réseau de **mares intradunales**



# Les Documents d'Objectifs et mesures de gestion

- Contractualisation MAE très forte (plus de 80% des PP)

Prairies: 15 900 ha, 250 éleveurs, 640 km de fossés

Marais salants: 270 ha, 60 sauniers

- 36 contrats Natura 2000 pour 600 000 €

Dont 6 communes engagées en nettoyage raisonné des plages

- 150 ha de marais engagés en charte Natura 2000 par des privés

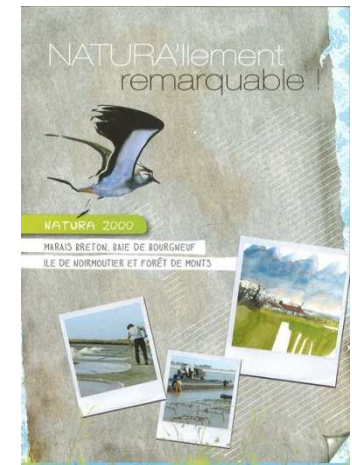
- Des suivis: habitat des lasses de mer, Gravelot à collier interrompu, reposoirs de marée haute...





# Les Documents d'Objectifs et mesures de gestion

- De nombreuses actions de communication et de sensibilisation  
Expositions, film, réglette, plaquettes... sur l'écosystème plage, le milieu marin et la pêche à pied de loisir, Natura 2000, la biodiversité et les sports littoraux, les espèces exotiques envahissantes, les MAE.



# Une zone humide support de nombreuses activités

## Aquaculture et pêche à pied pro

260 conchyliculteurs et 240 pêcheurs à pied pro

## Saliculture

140 entreprises, 3 000 T de sel/an

## Elevage extensif

355 éleveurs

## Tourisme

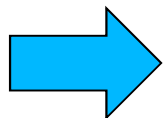
Vendée 1<sup>er</sup> département atlantique en capacité d'accueil (170 campings)

## Activité de loisirs

Pêche à pied, chasse, pêche, sports nautiques

## Services hydrologiques

## Biodiversité



Critère 1 : zone humide naturelle représentative





F. Signoret



La Pentecôte ou  
Orchis à fleurs lâches

**Orchis à fleurs lâches**  
(*Anacamptis laxiflora*)



Photo Matthieu Vaslin LPO

**Gorgebleue à miroir**  
(*Luscinia svecica*)



Jean-Charles Raynaud

**Pélobate cultripède**  
(*Pelobates cultripes*)

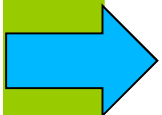


www.corif.net

**Campagnol amphibie**  
(*Arvicolas sapidus*)



- ✓ Critères 2, 3 et 4 :  
Espèces rares et communautés biologiques menacées  
Diversité biologique  
Etapes critiques du cycle biologique





> 2% des nicheurs

**Avocette élégante**  
(*Recurvirostra avosetta*)



Oiseaux.net

6% des nicheurs

**Canard souchet**  
(*Anas clypeata*)

**60 200 oiseaux**  
en moyenne en  
janvier  
(comptage Wetlands)



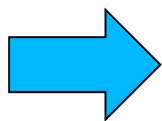
> 5% des hivernants

**Bernache cravant**  
(*Branta bernicla*)



1% des hivernants

**Barge à queue noire**  
(*Limosa limosa*)



✓ Critères 5 et 6 :

Effectifs d'oiseaux d'eau > 20 000

1% d'une population d'oiseaux d'eau





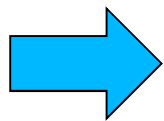
**Anguille d'Europe**  
(*Anguilla anguilla*)



**Bouvière**  
(*Rhodeus amarus*)



**Brochet**  
(*Esox lucius*)



✓ Critères 7 et 8 :

Espèces de poissons significatives ou représentatives

Rôle du site dans le cycle biologique des espèces





# RAMSAR : valorisation possible du label

A construire selon la volonté du territoire

Mieux faire connaître la zone humide :

- Valorisation touristique (plan d'actions porté par un syndicat de tourisme en cours sur le Marais breton; développement des liens gestionnaires d'espaces naturels-offices de tourisme...),
- Valorisation des produits locaux (sel-18% d'export à l'international via la coopérative de sel, huître, viande...)

Créer un réseau, bénéficiant de l'expertise d'autres territoires:  
jumelage

